

Paris, le 25 août 2026

*Nos références : 025/2026/LR/MCP*

Monsieur le Ministre,

En l'absence de perspectives sur des mesures salariales 2026, l'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT (UFFA-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Territoriale et de la Fonction publique Hospitalière à une journée de mobilisation et de manifestation, le mardi 29 septembre 2026, pour des mesures générales sur les salaires, qui bénéficient à l'ensemble des agents publics, quel que soit leur statut.

La mobilisation pourra prendre, localement, la forme d'une grève. En conséquence, la présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 29 septembre, ce préavis couvrant les agents débutant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'UFFA-CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Laure REVEL,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laure', with a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire générale

Monsieur David AMIEL  
Ministre de l'Action et des Comptes publics  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS

*Copie adressée à M. le Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique*

**Confédération Française Démocratique du Travail**

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris cedex 19  
Tél. 01 56 41 54 40 – Mel [uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)